Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231109-231019-4-DE Date de télétransmission : 09/11/2023 Date de réception préfecture : 09/11/2023

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 19 octobre 2023

PUBLIE LE :

0 9 NOV. 2023

Délibération n°231019-4: Autorisation de recrutement de vacataires

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le douze octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, PRESIDENT
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

CU GRAND PARIS SEINE ET

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys Madame Carole BUHOT, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

| | 1 (10 communes) |
|---|-----------------|
| • | 1 (5 communes) |
| | 8 |
| | 9 |
| : | 1 |
| | 10 |
| | |

Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231109-231019-4-DE Date de télétransmission : 09/11/2023 Date de réception préfecture : 09/11/2023

OBJET: AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE VACATAIRES

RAPPORTEUR: Serge CASERIS, Vice-président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT la possibilité pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics de recruter des vacataires, dans les conditions cumulatives suivantes :

- · recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

CONSIDERANT le départ en retraite de l'agent de la Ville de Saint Germain en Laye en charge du fonctionnement de la salle multimédia, lieu de tenue des comités du SI VALOSEINE.

CONSIDERANT, en conséquence, la nécessité d'avoir recours à des personnels vacataires pour les besoins suivants :

- Assurer le fonctionnement de la régie son, lumière et projection de la salle multimédia de l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser le Président à recruter des vacataires pour les missions ci-dessus énumérées,

DECIDE de fixer la rémunération horaire de chaque acte au taux de 1,1 fois le SMIC horaire brut en vigueur.

INDIQUE que les crédits budgétaires permettant la rémunération de l'agent seront inscrits au chapitre 012 du budget 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

09 NOV. 2023

Transmis en préfecture et affiché le

09 NOV. 2023

Pour Extrait Conforme

Michel LEPERT Secrétaire de séance François DAZELLE Président du Syndicat Intercommunal